L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 6 FEVRIER 1887.

La vie militaire.

Les mésaventures d'un officier : les généraux sous la Révolution et sous le premier empire. —Comment Curély devint colonel.—Les dîners de promotion : le Cercle militaire. —Les dernières promotions : le général Colonieu. —L'histoire de l'armée ; un récit de la bataille de Valmy.

(Extrait du *Temps* du 18 janvier.)

Curély, dont les mémoires vont paraître dans le courant de cette semaine, était un soldat de fortune : sabreur et tacticien à la fois, il n'aimait rien tant que son métier. Chaque fois que l'empereur avait cessé momentanément de faire la guerre, Curély, qui était alors capitaine ou commandant, s'était retiré dans les garnisons éloignées de la capitale, dressant ses cavaliers, formant des sous-officiers ; le séjour de la cour ne lui disait rien qui vaille. Ce farouche soldat avait l'âme tendre d'un père de famille et l'égalité d'âme d'un philosophe. On le vit bien plus tard, quand le Restauration l'eut mis à la retraite et que ce gouvernement eut interrompu brutalement la carrière du plus merveilleux cavalier que la France ait jamais connu.

Eh bien ! les débuts de Curély n'avaient pas été brillants. Le général de Brack a rendu populaire le nom de ce hussard qui, suivi de vingt cavaliers, pénétrait dans Leipzig et semait la terreur parmi l'armée allemande victorieuse ; Lassalle et Curély sont pour les cuirassiers, les dragons, les hussards et les chasseurs d'aujourd'hui, deux modèles inimitables ; on cite leurs exploits, on admire leur héroïque gaîté ; ce que l'on ignore, c'est que Curély ne gagna ses grades qu'à force de persévérance, et qu'il fut dix fois blâmé pour avoir déployé les ressources d'un génie trop entreprenant. Cela parait incroyable ; c'est cependant l'exacte vérité.

Le 27 juillet 1813, l'empereur passe en revue les escadrons que le commandant Curély a sauvés d'un désastre irréparable ; il témoigne d'une satisfaction non équivoque et dit : "Vous êtes nommé colonel et recevrez incessamment votre nomination." On bat en retraite ; l'empereur est accablé de soucis ; Curély est oublié. Le 30 août, Curély arrive sur les bords de la Vistule ; il apprend que le fleuve est gelé, que la glace, bien que recouverte d'un pied d'eau, est encore solide ; il y fait traîner un caisson pour éprouver sa résistance et conduit ainsi ses escadrons sur l'autre rive. "Je passai, dit-il, heureusement avec toute ma troupe, mais je fus blâmé et réprimandé par le général." Singulière façon de récompenser l'heureuse et intelligente initiative d'un officier !

Deux mois plus tard, l'armée est à Wittemberg ; le maréchal Ney vient voir ses brigades de cavalerie. Les dispositions arrêtées par leur chef le frappent de stupeur. "Je crois, dit-il à Curély, que votre général est devenu fou. —Je ne me suis jamais permis, répond Curély, de me prononcer sur le compte de mes chefs.—C'est bon, réplique Ney ; quand vous verrez que cela va mal, faites que cela aille mieux ; je me charge de tout." L'occasion d'appliquer les recommandations du maréchal Ney se présente bientot ; le 12 octobre, Curély apperçoit une colonne ennemie que l'empereur a rejetée sur Dessar et qui se retire en toute hâte ; l'heure a sonné de charger. Le général, prévenu, refuse d'en donner l'ordre. Le colonel Curély passe outre.

Ici, je cite textuellement : "Sur quoi, le général arrive au galop et commande : "Halte!" Je crie—c'est Curély qui parle—de toutes mes forces : "En avant! c'est à moi, hussards, que vous devez obéir!" Le général criait de son côté qu'il me ferait fusiller; alors, indigné, je m'écriai : "Hussards, ne l'écoutez pas !" Le général ne ralentit pas la charge d'une demi-minute et je pris, avec mon régiment, cent cinquante Cosaques et plus de trois cents fantassins." Ce que n'ajoute pas Curély, c'est qu'il eut, dans cette affaire, un cheval tué sous lui et que l'état-major impérial ne récompensa pas l'auteur de cet audacieux coup de main. D'ailleurs, pouvait-il récompenser un acte d'indiscipline, en somme ? Huit mois plus tard, les alliés entraient à Paris et Curély, disgracié, se retirait à Saint-Benoît. Il avait fait son devoir, tout son devoir, rien que son devoir.

Les dîners de promotion se font presque tous au mois de janvier. Beaucoup d'officiers de province viennent à Paris, ceux-ci pour assister à des réunions de famille, ceux-là pour solliciter un changement de garnison. L'heure est propice aux uns et aux autres. Ces repas de corps se font au Cercle militaire. Et si l'on trouve que les menus y manquent de variété, on y va tout de même, ne serait-ce que pour se retrouver réellement en famille. A ce point de vue, le Cercle est une utile institution. Sans doute, le comité d'organisation n'a pas assez ménagé l'argent ; il était facile de découvrir ailleurs qu'au coin de l'avenue de l'Opéra et de la rue de la Paix un local moins coûteux et d'y installer un mobilier moins somptueux. Tout compte fait, le Cercle est une bonne institution, ne serait-ce que pour ce motif : c'est que l'on n'y joue pas.

Savez-vous ce que représente un cercle militaire en province ? Trois vastes salles ornées de plans et de cartes géographiques, une bibliothèque meublée de livres dépareillés et de manuels que personne ne prend la peine de parcourir, une chambre une destinée à des conférences obligatoires qui ennuient tout le monde, à commencer par le conférencier. Voilà. L'entrepreneur gémit ; il constate que sa bière moisit dans la cave et que sa fine champagne vieillit dans les bouteilles ; il adresse de timides remontrances aux membres du comité d'administration. Les commandants hochent la tête, les capitaines opinent du bonnet, les lieutenants font tout bas une observation discrète. Et, le lendemain, le gérant du cercle installe au beau milieu de la salle de lecture une table ronde recouverte d'un tapis vert. C'est une invite. Pendant quinze jours, on reste insensible. Puis, le soir du jour où le trésorier a payé la solde, les lieutenants et les sous-lieutenants se réunissent comme par hasard.

—Messieurs, dit le plus audacieux, il y a trois louis en banque.

—Banco ! répond le sous-lieutenant qui possède quelques arpents de vigne et cinq ou six actions d'une société financière.

La partie s'engage ; le petit Z...., qui a gagné, commande trois litres de punch ; le grand X..... qui tient tête au petit Z...., fait venir quatre bouteilles de champagne. Et, vers deux heures du matin, chacun s'en va mécontent, celui-ci parce qu'il a perdu, celui-là parce qu'il n'a pas gagné. La solde enrichit la cagnotte du gérant.

Je ne prétends pas faire le fidèle tableau de tous les cercles militaires : il suffit que les choses se passent ainsi dans un seul pour que l'on félicite la commission du Cercle de Paris, qui a proscrit rigoureusement le funeste baccarat.

L'armée attendait avec une vive impatience les décrets qui viennent d'être insérés au *Journal officiel*. Ce n'est pas tout d'être inscrit au tableau d'avancement, l'essentiel est d'être nommé au grade supérieur. "Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras." Et puis, chacun est aussi curieux de savoir où l'expédie le bon plaisir des directeurs du ministère de la guerre. Est-ce à Vannes ou à Versailles, à Perpignan ou à Vincennes ? A tout seigneur, tout honneur ; les généraux ont figuré les premiers sur les nouvelles listes. Parmi ceux qui ont obtenu cet avancement, il n'en était pas de plus méritant que le général Colonieu. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Colonieu servait en 1870, comme lieutenant-colonel, au 2e régiment de tirailleurs algériens, que commandait alors Suzzoni, un ancien polytechnicien aussi, dont on n'a pas oublié la mort glorieuse.

Le soir du 6 août, au moment où l'armée de Mac Mahon se retirait vers Saverne, Colonieu, qui avait été déjà blessé à la cuisse, reçut une balle dans le genou ; une hémorrhagie se déclare, abondante. Le lieutenant-colonel appelle l'aide-major. "Que faut-il faire ? lui dit-il. Dois-je continuer la route sans toucher à ma blessure ou voulez-vous extraire la balle immédiatement ? — Le cas est difficile ; jusqu'où voulez-vous aller ? — Jusqu'à Saverne. — L'opération est dangereuse ; cependant je suis prêt à la tenter, si vous me l'ordonnez. Colonieu n'hésita pas un instant ; sans chloroforme, avec des instruments incomplets et des bandages insuffisants, l'aide-major réussit à extraire la balle, et, sitôt l'affaire finie, le lieutenant-colonel du 2e tirailleurs se remit en selle et reparut à la tête de ses troupes. A Saverne, on le crut perdu ; le médecin principal le mit en wagon et le dirigea, par train rapide, sur Paris. Soigné au Val-de-Grâce, M. Colonieu put, fort peu de temps après, reboucler son ceinturon, remonter à cheval et se battre encore pour son pays.

C'étaient de rudes hommes et de fiers soldats tous ceux qui servaient alors dans les tirailleurs indigènes ; aussi le maréchal de MacMahon les avait il répartis sur la ligne des avant-postes. On disait monts et merveilles de la légendaire bravoure des turcos, et les Strasbourgeois, quand ils visitaient le camp où les tirailleurs avaient dressé leur tentes, se sentaient tout-à-fait rassurés. Les bourgeois leur offraient des cigares, et les bourgeoises leur distribuaient des bouteilles de vin de Riquewihr et de kirsch des Vosges. Nos turcos acceptaient sans dire merci ; on devinait à leur attitude un peu hautaine qu'ils avaient conscience de la grandeur de leur mission. Un soir, ils s'en allèrent ; le bruit courut qu'ils allaient passer le Rhin ; les dernières compagnies disparurent, l'une après l'autre, sur la route de Haguenau. De tous ceux qui marchaient alors d'un pas allègre vers la victoire promise, combien sont revenus ? Suzzoni est tombé le premier ; dix-sept de ses officiers dorment à côté de lui sous les houblonnières ; les autres, satisfaits d'avoir fait leur devoir, vivent aujourd'hui dans la retraite, car ils sont rares ceux qui ont obtenu un avancement mille fois mérité. Prisonniers quand on créait de nouvelles armées, ils sont rentrés en France avec les mêmes galons qu'ils portaient sur les manches de leurs vestes le jour des premières batailles. Le général Colonieu lui-même a marqué le pas, comme on dit. Le ministre s'est avisé de lui confier la délicate mission d'organiser le Cercle militaire de Paris. C'est fait : l'œuvre est à peu près achevée et le général Colonieu part pour Vannes, où il remplacera, à la tête de la 22e division d'infanterie, le général Gallimard.

Il a fallu attendre quinze ans avant que l'on racontât l'histoire anecdotique de nos armées de 1870 ; les traités de tactique et de stratégie ne manquaient pas, non plus que les manuels destinés aux officiers de réserve et de l'armée territoriale. Mais les ouvrages intéressants, familiers, les petits livres que chaque soldat parcourt avec émotion, faisaient absolument défaut. L'histoire d'un régiment ? A quoi bon ? Le nom des batailles auxquelles il assista est tracé en lettres d'or sur son drapeau ; cela ne suffit-il pas ? Oui, quand on s'adresse à de vieux soldats, grandis à l'ombre des murs de la caserne, passionnés pour le métier militaire et n'en voulant pas apprendre d'autre ; non, si l'on tient à compléter l'éducation sommaire des jeunes gens qui ne font que passer dans les rangs de l'armée, et pour lesquels le service est trop souvent une corvée, un ennui, une source de privations, un thème à doléances.

On commence à combler la lacune que je signale, et, au fur et à mesure que d'infatigables érudits dépouillent les innombrables dossiers enfermés dans les archives du ministère de la guerre, ils découvrent mille traits ignorés de dévouement et de bravoure ; on s'inquiète maintenant de savoir comment le soldat vivait autrefois ; on recueille les impressions naïves de ceux qui prirent part aux luttes épiques de la Révolution et de l'empire. Vous connaissez l'admirable récit de la campagne de 1792 fait par Gœthe, qui jugeait de haut et de loin, prévoyait les événements et annonçait, le soir même de la bataille de Valmy, "qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour le monde. M. Brunet, dont les ingénieuses recherches ont abouti déjà à tant d'utiles résultats, a retrouvé la lettre écrite, ce soir-là aussi, par un simple volontaire de l'armée de Dumouriez ; laissons la parole à ce témoin modeste :

"Nos deux bataillons, dit-il, confondus ensemble ne formaient plus qu'une masse. On rétrogradait un peu en désordre, et nous allions, peut-être, nous défiler dans un pli de terrain, lorsque Kellermann et tout son état-major arrivèrent au galop.

"Le général avait l'air furieux ; il criait, mais on entendait rien au milieu du bruit de la canonnade ; on ne voyait que sa bouche qui remuait et ses gestes. Il avait tiré son sabre et montrait les terres labourées où nous étions tout à l'heure, et où l'on ne voyait à présent que des masses noires par terre : les morts et les blessés. En passant près de nous, nous l'entendions crier : En avant ! Vive la nation !

"Dans les rangs, on répéta ce cri, les soldats comme les officiers. Le cri de "Vive la nation" domina un moment le bruit du canon. On marcha en avant et l'on se bouscula pour avancer, autant qu'on l'avait fait pour reculer.

"On ne voyait rien devant soi, car le terrain montait un peu. Arrivés là où nous étions au commencement de la bataille, les officiers commandèrent halte. Les pièces prussiennes tiraient toujours, mais leurs boulets ne venaient plus de notre côté. Tout à coup, elles cessèrent le feu ; notre artillerie seule se faisait entendre.

"Leur infanterie monta alors à l'assaut, en poussant de grands hourras.

"L'ordre circula parmi nous de ne pas tirer, de les attendre et de marcher à la baïonnette quand ils auraient monté la colline.

"Ce silence fut plus effrayant encore que la canonnade de tout à l'heure.

"Les Prussiens n'étaient plus qu'à cinq cents pas. Serrés les uns contre les autres, nous croisions la baïonnette. Tout à coup on entendit la voix de Kellermann, il cria encore : "Vive la nation !" En tournant un peu la tête, je le vis, son grand chapeau au bout de son sabre, à la tête d'un régiment d'infanterie de ligne. "Vive la nation !" répéta-t-on dans nos rangs. Nous marchions en avant en poussant tous ce cri, jusqu'à l'endroit où le terrain redescend vers l'ennemi.

"Les Prussiens, mitraillés à petite portée, s'arrêtèrent ; puis ils reculèrent, redescendirent, et nous vîmes nos boulets jeter à terre des files entières de leurs soldats."

N'est-ce pas que ce récit a une saveur piquante ? Notez qu'il est exact de tous points. Je m'étais arrêté, au mois d'août 1883, près du moulin de Valmy ; le ministre de la guerre visitait alors nos forteresses de l'Est, et pendant que le train, filant à travers les défilés de l'Argonne, conduisait le général Thibaudin à Verdun, j'avais tenu à saluer le moulin près duquel l'armée de la Révolution reçut le baptême du feu. Il y avait dans une petite auberge un vieillard — peut-être vit-il encore — du nom de Froger. Son oncle avait assisté à la bataille de Valmy ; je lui demandai s'il avait conservé quelques traditions de famille sur cette journée mémorable. Il réfléchit un instant, puis tout à coup : "Mon oncle m'a raconté qu'on avait crié : Vive la nation ! et que l'ennemi s'était en allé."

Ce cri, c'était, pour tous les simples soldats, le résumé de la canonnade de Valmy.

De vrais Français !

Le courrier de la Martinique vient d'arriver à Paris. Il nous apporte lettres et journaux, tous remplis de détails sur le terrible sinistre qui a éclaté en pleine mer à bord du paquebot *la France*, de la Compagnie transatlantique. Ce navire est actuellement en rade à Fort-de-France. Toute la population de la ville se porte pour le voir et revient profondément impressionnée du spectacle. *La France* n'est pas perdue, et après les premiers travaux de radoubage nécessaires, le capitaine la ramènera à Saint-Nazaire où elle sera remise complètement en état. Mais le beau vapeur a été cruellement éprouvé par le feu. Il est défoncé par parties. A l'arrière, un trou béant s'étend sur une longueur de plus de quarante mètres. Dans ce grand désastre, il n'y a que l'honneur qui soit sauf.

Mais il l'est pleinement. Nous avons parcouru avec émotion tous les documents dont nous avons parlé plus haut, d'autres plus intimes dont nous parlerons tout à l'heure, et nous pouvons dire avec une véritable fierté patriotique que, sur ce navire, presque exclusivement composé de Français, tout le monde, capitaine, équipage et passagers, s'est comporté en vrais Français devant cet effroyable danger, dont les marins les plus expérimentés ne parlent qu'avec un serrement de cœur : Le feu en mer !

Parlons d'abord du commandant. M. Collier est âgé de quarante-cinq ans environ. Fils d'un vaillant capitaine de vaisseau, il a servi lui-même dans la marine de l'Etat, qu'il a quittée comme lieutenant de vaisseau. Depuis cinq ou six ans environ, il fait partie de l'excellent état-major de la Compagnie Transatlantique. C'est un Breton de moyenne taille, à la carrure robuste, au regard fin et doux. Presque timide d'allures sur terre, parlant peu et à voix basse, il reprend sans effort à son bord le ton bref et énergique du commandement.

Ce qu'il a fait dans cette effroyable journée du 20 décembre, les passagers le résument d'un mot : "Nous lui devons notre salut !" A trois heures de l'après-midi, il se trouvait à l'arrière, sur le pont-promenade, quand il entend le cri : Au feu ! Tout à coup, la flamme jaillit par un panneau ouvert de la cale. Déjà les tentes et le spardeck brûlent. Les cabines des passagers sont envahies :

— Debout au vent ! ordonne le capitaine.

Soudain, une irruption de passagers se produit.

— Rassurez-vous, leur crie-t-il. Il n'y a rien de perdu. A la chaîne ! à la chaîne !

Et pendant que de sa voix la plus ferme il commande les manœvres, pendant que de sa voix la plus douce il calme les épouvantes, il songe qu'il y a là, sous lui, soixante caisses de poudre appartenant à l'Etat, dans une soute...

A neuf heures seulement, on est maître du feu, mais le danger n'a pas disparu. Certains appareils nécessaires du gouvernail ont été anéantis. Le navire est obligé de rester sous cape la nuit entière. On sait le reste, et comment la *France*, au bout de six jours, avec son arrière détruit, ses ponts brûlés, une de ses cales noyée, a pu faire son entrée dans la rade de Fort-de-France, mutilée mais non perdue.

Une obligeante communication nous permet de publier deux lettres écrites par le commandant Collier à sa femme, l'une en mer, quatre jours après l'incendie, l'autre après l'arrivée à la Martinique. On va voir avec quelle simplicité le vaillant marin parle de ses épreuves.

"En mer, 24 décembre 1886
près de Martinique.

"Je viens d'échapper au plus effroyable des dangers que j'ai courus de ma vie. Après avoir eu un temps épouvantable depuis le départ, il faisait assez beau. J'avais donné des ordres pour arrimer la cale 4, qui était plus que pleine.... Il se trouvait là des dames-jeannes d'alcool qu'il a fallu déplacer. Dans ce transbordement, une des dames-jeannes est tombée au roulis, s'est brisée, et le contenu est tombé en pluie sur un fanal situé à l'étage inférieur, dans la soumelière. L'alcool a pris feu. Les hommes ont pu néanmoins refermer le panneau de la soute à poudres, mais le feu s'est propagé avec une intensité folle. En moins de cinq minutes, tout l'arrière était en feu. Les passagers des chambres ont eu tout juste le temps d'en sortir, poursuivis par les flammes. Le salon brûlait en une minute.

"J'étais sur l'arrière en ce moment. Je courus à la passerelle manœuvrer pour venir debout au vent, afin d'empêcher l'incendie de gagner l'avant ou la machine.

"La masse des passagers, après un court moment de panique, se mettait à la chaîne. Les canots étaient disposés (ils n'auraient pas sauvé la moitié du monde, d'autant plus que deux brûlaient) et la lutte commençait cruelle, acharnée, contre ce feu qui menaçait de tout dévorer, contenu en ce moment sur l'arrière.

"De 3 heures 15 jusqu'à 9 heures du du soir, je me suis attendu à sauter.

"Au bout de ce temps, nous étions, enfin, maîtres du feu, mais dans quel état ! Le navire ne gouvernait plus. Jusqu'au lendemain matin il a fallu rester en cape. Ce 21, à onze heures du matin, j'ai pu, enfin, me remettre en route.

....

"Il est réellement inouï que nous n'ayons pas été entièrement détruits. J'ai pensé à vous et à mourir fièrement pour vous laisser un nom que vous puissiez porter haut, si quelques débris de cette horrible catastrophe pouvaient vous en faire le récit.

....

Midi.

"Nous sommes en vue de Fort-de-France.

"J'espère mouiller vers 5 heures. Notre arrière est noyé. Pluie d'eau dans les cales. (Je laisse exprès les poudres noyées.) Nous avons l'arrière lourd à traîner. Cependant mon pauvre navire file encore 12 nœuds. Mon chef mécanicien Chenu a été admirable de sang-froid et c'est à la machine que nous devons notre salut et à sa vapeur qui a éteint l'incendie."

Fort-de-France, 30 décembre 1886.

"Je suis bien occupé depuis mon arrivée. La besogne ne manque pas. Je ne fais qu'écrire des rapports. J'ai été très bien reçu par l'amiral Vignes, commandant la station des Antilles. En voyant notre arrière il a dit : "Voilà un sauvetage qui fait honneur à la marine française." Il a considéré comme un prodige que nous ayons réussi à éteindre une pareille fournaise.... Le baron de Hübner a écrit à Vienne et à l'ambassade d'Autriche à Paris et a fait beaucoup d'éloges de moi. Je suis bombardé de félicitations pour n'avoir fait que courageusement mon devoir."

Voila le chef. L'équipage qui l'a secondé est digne de lui. Au premier signal du danger, le mécanicien en chef Chenu se précipite sur les conduites et les coupes. Puis, sans désemparer, il dirige sur la flamme les torrents de vapeur de la machine. Le commissaire de la Compagnie, M. Francillon (ce héros se trouve avoir un nom d'héroïne), organise les chaînes avec une énergie et une vaillance qui ne se démentent pas une minute. Le médecin du bord, le docteur Bœuf, se multiplie partout où on lui signale des soins à porter. De tous côtés, les officiers du bord transmettent avec sang-froid aux hommes les ordres du capitaine. Tous se montrent à la hauteur de leur effrayante responsabilité.

Les simples matelots sont à l'avenant. Le commandant Collier avait embarqué un brave petit Bas-Breton qui parlait à peine le français. Voici ce qu'il dit de lui dans une lettre parvenue hier à Paris et adressée à un ami, ancien officier de marine :

....

"Notre protégé Daniel, de Quimperlé, a été superbe pendant l'incendie. Il a presque tout le temps tenu la lance d'une des pompes à vapeur, quoiqu'il fût pas mal roussi. Quand on voulait le remplacer, il disait avec son accent breton :

—"Cambronne ! F.... moi plutôt un seau d'eau sur la gueule.

"Comme je voudrais faire récompenser ces braves gens qui m'ont tous si vaillamment secondé dans cette terrible lutte !"

Que dire des soldats d'infanterie de marine embarqués sur *la France* ? Ils sont quarante, ces vaillants marsouins, commandés par le sous-lieutenant Montmeylan. Un capitaine passager, M. Martineau, se mêle à eux. Tous font plus que leur devoir. Les premiers à la chaîne, ils la quittent les derniers. Au moment de l'explosion des poudres d'artifice du bord, leur chef comprend que l'instant est terrible, qu'il faut conjurer l'affolement. Il se tourne vers les passagers et leur crie d'une voix retentissante :

—C'est bien, mes enfants, nous sommes sauvés. Maintenant : Vive la France !

Et se penchant aussitôt vers le commandant du navire :

—Capitaine, nous allons sauter.

Un pareil trait de sang-froid se passe de commentaires. Je n'ai pas oui dire que l'antiquité nous en ait légué de plus sublimes.

Sainte contagion de l'héroïsme ! Les chefs avaient prêché d'exemple. Les passagers ont suivi. Ils ont donné ce spectacle unique peut-être dans les fastes des désastres maritimes d'une réunion d'hommes et de femmes résistant à la panique et aidant au salut commun, au lieu de le compromettre. La veille encore ils s'étaient couchés gais, heureux. On avait tiré joyeusement une tombola dont le profit, par une singulière ironie du sort, était destiné à des naufragés.

A la première alarme, quelques uns d'entre eux se troublent. Des cris se font entendre. Une ou deux dames se trouvent mal. L'attitude du capitaine domine en un instant les terreurs.

—Allons, mes enfants, à l'ouvrage !

Et les voici qui se mettent à la chaîne résolument. C'est un véritable assaut d'activité féconde et de dévouement. Le curé de la Capesterre (Guadeloupe) se brûle la figure et les mains en tentant inutilement de sauver l'abbé Tavernier. L'agent des postes, M. Rolland, court les plus grands dangers en essayant de sauver les lettres et les valeurs confiées à ses soins. Le comte de la Baume, le vicomte de Chantérac, M. Pierre Marollée, M. Jacquillon et vingt autres rivalisent de zèle et de belle humeur. Et pendant ce temps, groupées autour de trois sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui, dès la première minute, s'étaient agenouillées et récitaient le rosaire, les passagères prièrent.

"Voilà de vrais Français !" ai-je dit en commençant. Grâce à Dieu ! un étranger, et des plus illustres et des plus vénérés, pourra contresigner ce cri d'admiration. Le baron de Hübner, comme le *Figaro* l'a annoncé hier, était passager à bord de la *France*, et il a déjà provoqué la rédaction d'une adresse signalant aux pouvoirs publics français les nombreux traits d'héroïsme dont il a été le témoin. En même temps, son enthousiasme pour la valeur des nôtres se faisait jour dans un entretien qu'il avait, à la Martinique, avec un rédacteur de la *Défense coloniale*.

—Ces hommes-là, a-t-il dit en parlant des matelots et des soldats, se tenaient auprès de la fournaise comme s'ils défilaient à la parade.

Ne vous semble-t-il pas qu'après ce dernier et éclatant témoignage il ne nous reste plus qu'à répéter le cri de l'officier d'infanterie de marine : "Maintenant, Vive la France !"

GASTON JOLLIVET.

(Dans le *Figaro* du 20 janvier.)

Un joli mot de l'empereur Guillaume, et qui a le mérite d'être authentique.

C'était pendant la dernière indisposition du souverain. Il y avait consultation des médecins dans sa chambre et en lui recommandait le repos et le calme, quand la garde montante arriva musique en tête, et avec elle la foule qui cria : "Vive l'Empereur !" Le vieux souverain se dirige vers la fenêtre, et comme un des médecins veut le retenir, il lui dit en riant :

"Laissez-moi donc ! il faut bien que j'aille à la fenêtre ! Il est midi, et le guide de Baedeker dit que l'on peut me voir à cette heure-là !"

UN LEGS.—Un ancien fabricant de Reims, M. Lundi, retiré à Paris depuis trente ou trente-cinq ans, y est mort il y a trois semaines. Le maire de Reims a reçu hier l'avis officiel que M. Lundi a légué au musée de Reims sa galerie de tableaux et aux hôpitaux une somme de 500,000 francs.

Guibollard se promène à la campagne avec son jeune fils.

—Dis donc, papa, comment appelle-t-on ces arbres si longs et si maigres ?

—Ce sont des peupliers, mon enfant.

—Et à quoi ça sert-il ?

—On les coupe, on les scie, et on en fait des planches de sapin.

Pensées et maximes.

Tous les vices s'éteignent à mesure que l'homme vieillit; l'avarice seule prend plus de vigueur.
SAINT ANTONIN.

Souvent une ruine injuste a été le principe d'une plus grande fortune; beaucoup de choses sont tombées pour se relever plus hautes et plus grandes.
SÉNÈQUE.

L'homme penche vers le vulgaire; son âme et ses sens deviennent si facilement inaccessibles au beau qu'on ne saurait trop cultiver les facultés propres à l'apprécier. Le sentiment du beau est tellement indispensable à tout le monde, que, dès que ce sentiment est éteint, on se contente du bizarre et de l'absurde quand il a l'attrait de la nouveauté. Pour éviter cette dégradation morale, il faudrait entendre, chaque jour, un beau morceau de musique, lire de beaux vers, voir un beau tableau, et dire, si cela était possible, quelques belles paroles.
GŒTHE.

On réussit par ses défauts presque autant que par ses vertus, pourvu qu'on ait les défauts de son siècle, de sa nation ou de son entreprise.
ANCILLON.

La religion est une lyre suspendue dans le ciel, et qui, agitée tout à la fois par le souffle divin et par celui des hommes, rend des sons tristes comme ceux d'une âme souffrante, et joyeux comme ceux d'un ange, mais toujours des sons supérieurs à l'humanité, et que l'ingratitude seule ne discerne pas.
LACORDAIRE.

Si le puissant qui veut commettre l'injustice était toujours obligé de dire ses raisons, les choses n'iraient pas comme elles vont.
MANZONI.

Dans ses discours comme dans ses actions, l'homme est trop souvent déterminé par la passion du moment, et surtout par ce qu'on appelle l'honneur.
DE MAISTRE.

La politique séparée de la morale oscille entre la stupidité et la folie.
TOMMASEO.

La mort est le plus grand de tous les biens, et cependant les hommes la redoutent comme s'ils reconnaissaient clairement qu'elle est le plus grand de tous les maux.
PLATON.

Qu'il reconnaisse son endurcissement coupable et obstiné, celui qui déplore la mort corporelle de son ami, et qui ne pleure pas la mort spirituelle de son âme.
INNOCENT III.

L'homme méchant peut faire mille fois plus de mal qu'une bête féroce.
ARISTOTE.

Nul traité de paix n'est considéré comme tel, si l'on ne s'y réserve secrètement quelque sujet de recommencer la guerre.
KANT.

On regarde au-dessus de soi pour envier et au-dessous pour s'enorgueillir, sans que jamais aucune des deux choses apprenne à se guérir de l'autre.
DE FREYCINET.

Le prince qui procure l'élévation d'une autre puissance, ruine la sienne.
MACHIAVEL.

Le meilleur même ne peut rester en paix, si la paix déplait au voisin pervers.
SCHILLER.

Le présent est plein du passé et gros de l'avenir.
LEIBNIZ.

A bouche ennemie, jamais ne te fie.
GŒTHE.

Combien de grandes choses deviendraient petites si on connaissait leur origine ou leur cause.
RICHTER.

Jamais on ne doit désespérer, alors même qu'au milieu de la plus triste nuit disparaît une dernière étoile.
WIELAND.

Ne te plains pas si la vie n'a pas couronné toutes tes espérances ; songe, pour t'apaiser, qu'elle n'a pas non plus justifié toutes les craintes.
RUCKHERT.

C'est beaucoup tirer de notre ami, si ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance.
LA BRUYÈRE.

Voici comment on entend ordinairement la modération : les uns veulent le jour, les autres la nuit ; le ministre ne veut qu'un clair de lune pour satisfaire les deux partis.
BERNE.

Je pense comme ma terre, — disait un propriétaire ; mot plein de sens, et dont on peut faire l'application chaque jour. Les uns pensent en effet comme leur terre, les autres comme leur boutique, quelques-uns comme leur marteau, quelques autres comme leur bourse vide et qui aspire à se remplir.
JOUBERT.

Quelquefois les peuples s'éteignent dans une agonie insensible qu'ils aiment comme un repos doux et agréable ; quelquefois ils périssent au milieu des fêtes, en chantant des hymnes de victoire et en s'appelant immortels.
LACORDAIRE.

S'accommoder de ce monde tel qu'il est et pourtant lui être supérieur.
HÉGEL.

Pour présider un corps d'hommes médiocres et mobiles, il faut être médiocre et mobile comme eux.
JOUBERT.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise.
LA BRUYÈRE.

L'état n'est qu'un moyen pour former la société la plus parfaite, et il doit tendre à se rendre inutile.
FICHTE.

Si vous savez vous servir de l'argent, c'est un véritable serviteur; mais si vous ne savez pas en user, c'est un maître.
SÉNÈQUE.

Quiconque n'entreprend rien après avoir bien réfléchi à sa besogne, ne fera jamais qu'un pauvre sire.
FRÉDÉRIC II.

Baptiste laisse tomber une superbe tasse, placée sur l'étagère.

Madame, entendant du bruit, arrive et constate avec stupeur la maladresse de son domestique.

Elle s'écrie :

—Mon vieux Sèvres.

Baptiste pousse un cri de satisfaction et répond :

—Eh bien, vous m'avez fait une fière peure, madame.... Je m'étais figuré que c'était du neuf !

La marquise de Calinaux, qui est encore très coquette, écrivait, hier, à l'une de ses amies :

Ma fille vient d'accoucher d'un garçon. Faites en part à nos amis.... Mais il est inutile de dire que je suis grand'mère.

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Teutonia
De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$147,961 53
Sur les risques maritimes		14,025 64
Sur les risques de rivières		13,829 57
		$175,816 74
Primes non acquises pour 1885		68 676 43
		$244,493,17
A déduire:		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34	
Refraction et commission	20,109 90	
Réassurances	29,178 01	
Primes remboursées	9,737 43	
Dépenses d'agence	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19—	147,966 90
		$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 12 déc. 1886	$60,536 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44	
Surplus	3,389 28—	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	27,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.
H. BUDDIG, FRANK RODER,
THEO BERCKSON, J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS, F. RICKERT,
M. FRANK, LOUIS RUCH,
R. FRITSCHER, A. G. RICKS,
F. FISHER, F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN, H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER, LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER, J. G. SPOR,
C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON, HY. WELLMANN.
18 jan—1 m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureau No 33 rue du Camp.
DOUZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie	$99 706 12	
.. de rivières	3,399 85	
.. maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,565 97	
Pertes de rivières	2,081 80	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 09
Meubles de bureau divers	4,448 43
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réservé pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST, PHIL. BECK,
PETER BLAISE, P. EGAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

Je veux que vous accordiez

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sep 86—1an

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 185 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:

Sur les risques d'incendie	$444,790 48	
Sur les risques de mer	52,169 43	
Sur les risques de rivière	38,061 04	
	$535,020 93	
A ajouter: Primes non acquises en 1885	104,534 14—	$639,555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		19,863 09
		$659,438 16
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06	
Pertes sur les risques de mer	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière	8,793 41	
	$280,480 61	
Taxes	6,305 25	
Réassurances	21,756 81	
Primes remboursées	76,599 26	
Réfaction	81,402 52	
Commission	3,190 75	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses	45,180 76—	$514,955 99
		$144,482 17
Dividende semi annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00	
		25 000 00
Montant réservé pour pertes non réglées		18 942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886		100 539 42
		$144 482 17

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques	23,516 67
Prêts sur nantissement	38,862 00
Effets pour primes	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,958 43
Bons d'Etat	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	14,481 84
Biens fonciers	4,696 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier de bureau, coffre fort, etc	3,046 07
Primes en voie de perception	116,785 59
En caisse	46,467 44
Total de l'actif	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887,
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud,
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$275,376 40
Sur les risques de rivière		10,224 56
Sur les risques de mer		9,260 64
		$294,861 60
A ajouter Primes non acquises de 1885		60,589 31
Total des primes		$355,450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$34,549 04	
Sauvetage	426 66	
		34,975 70
Revenu total		$390,426 61
A déduire. Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$120,616 67	
Sur les risques de rivières	4,884 23	
Sur les risques maritimes	1,965 84	
	$127,466 74	
Primes remboursées, cancellations, commissions et refactions	77,947 66	
Réassurances	14,487 18	
Taxes et licences	3,930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 90	
		$254,270 54
Surplus		$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01	
Balance	18,358 06	
		$136,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant		$50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis avec intérêts	$101,259 00	
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (extension Crossman)	129,000 00	
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans	56,500 00	
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00	$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)		36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange		60 00
1 action N. O. Sugar Exchange		75 00
25 actions N. O. Warehouse Co.		525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de collection		37,629 69
Meubles, accessoires, coffres fort, mappes, etc.		2,000 00
		$429,600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	19,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06), au crédit du fonds de réserve.
14 jan—1m SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire—		
Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 97	
Commissions et réfaction	58,709 81	$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,083 12
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—		
Incendie	$188,850 01	
Rivières	12,934 86	
Mer	2,691 90	
Total	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions, fournitures de bureau et annonces	63,290 81	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en Juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF

Argent comptant	$23,894 19
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 95
Billets à ordre billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents	63,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	3,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	3,132 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,884 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
JOHN I. NOBLE, JOHN I. ADAMS,
JOHN CHAFFE, CHAS. E. BLACK,
THOMAS DAY, R. M. WALMSLEY,
SAM L. DELGADO, A. B. MAY,
JAS. T. RODD, SAMUEL H. BOYD,
WM J. BEHAN, JULES A. BLANC,
B. F. ESHLEMAN, W. B. BOFINGER,
C. J. LEEDS, JAS. McCONNELL,
A. T. JANIN, JAMES BUCKLEY,
LOUIS BUSH, L. C. FALLON,
A. BRITTIN, RICH'D MILLIKEN.
18 jan—1m

Premier Etat de Situation
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DITE—
LOUISIANA INSURANCE CO.
OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est à dire depuis sa fondation du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues:		
Primes sur les incendies	$125,127 57	
Primes sur rivière	1,338 68	
Primes sur mer	790 65—	$127,256 90
A déduire:		
Réassurances	1,995 01	
Réfactions et commissions	25,984 98—	27,979 99
		$99,276 91
A déduire:		
Pertes payées sur les incendies	53,393 78	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	468 06—	75,816 13
		$23,460 78
A ajouter:		
Intérêt		4,120 45
		$27,581 23
A déduire:		
Traitements, frais généraux, taxes, annonces etc., pour 16 mois		21,802 75
		$5,778 48
Réserve:		
Primes non acquises		$5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,596 34
Effets mobiliers, Coffre fort, etc.	1,877 18
Comptant, En caisse, dans les banques, et dans les mains d'agents	34,880 08

PASSIF.

Capital	$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut pour les pertes	21,225 12
Pour les risques non expirés	5,778 48
	$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX, Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.
22 jan—1m

FEUILLETON.

No 7 Commencé le 30 janvier.

L'ÉCAILLÈRE

—PAR—

GEORGES PRADEL.

PREMIÈRE PARTIE.

—Suite—

Un peu plus haut, il s'arrêta devant une petite maison isolée, séparée du reste de la rue par deux jardinets incultes; et, sortant une clef de sa poche, ouvrit une porte basse en faisant passer Carmen devant lui.

Après quoi il entra.

La porte se referma aux yeux de Pierre désappointé.

La maison n'avait pas de concierge!... Impossible, même à prix d'or, d'obtenir un renseignement.

Cependant, le jeune homme ne pouvait se résigner à partir, et continuait, le nez en l'air, à rôder autour de la maison.

Bien lui en prit.

Sa patience reçut bientôt sa récompense.

Une fenêtre du second étage s'ouvrit lentement et la tête de Carmen apparut au milieu d'un encadrement de feuilles de lierre.

Du geste qu'elle affectionnait, elle envoya un baiser à l'adresse de l'amoureux, porta un doigt sur ses lèvres pour recommander la prudence; puis, entortillant un petit caillou dans un bout de papier, elle lança adroitement le tout aux pieds du jeune homme.

Cela fait, elle disparut, refermant prestement la fenêtre.

Pierre s'était emparé du bienheureux papier et s'enfuyait à grands pas.

Lorsqu'il fut hors de portée de la maison, il déplia le billet et lut d'une voix que la joie faisait trembler:

"Retirez-vous, on pourrait vous voir. "Revenez à une heure de la nuit, je serai seule.

"CARMEN."

Un rendez-vous!.... Un rendez-vous d'amour.... son cœur battait à bonds précipités.

Qu'allait-il faire jusque-là ?....Que le temps allait se traîner avec lenteur!....

Il lui fallait de la patience pourtant! Encore quelques heures, et il la tiendrait dans ses bras, sur son cœur!.... lui disant ses désespoirs, ses angoisses, et le bonheur qui leur avait succédé.

Rue de Lisbonne, une fois rentré pour le repas, il réussit à se montrer calme et indifférent, fuyant le regard inquiet de sa mère. Il annonça qu'il allait au théâtre, et, sitôt libre, il s'élança dans la rue.

Dès minuit, il gravissait la pente de la rue Lepic et vingt fois passa et repassa devant la maison, prenant des airs de promeneur indifférent.

Il vit la porte s'ouvrir et le monsieur âgé se montra, la fermant soigneusement à double tour.

Descendant la rue d'un pas régulier, le bruit de sa marche se perdit bientôt dans le lourd silence de la nuit.

C'était l'instant !....

Pierre entendit le pène de la serrure consciencieusement huilé, tourner doucement dans la gâche, et la porte s'entrebailla avec précaution.

Une main fine s'avança, s'empara de la sienne; une voix chaude murmura un "chut" étouffé à son oreille.

Alors, suivant sa conductrice, il gravit le premier étage d'un escalier rapide, et se trouva bientôt dans une pièce étroite, exiguë, meublée—autant que lui permettaient d'en juger les pâles rayons d'une veilleuse,—de quelques chaises, d'un divan et de portières algériennes.

Devant lui se tenait Carmen palpitante;—dans la demi-teinte, il apercevait le luisant de ses yeux noirs.

Il chercha vainement un mot;—le seul qui lui vint aux lèvres était: "Je t'aime." N'y tenant plus, il l'entoura passionnément de ses bras et la pressa sur son cœur.

Elle se laissait aller, pleine de molesse, ne se débattant pas, ne cherchant pas à se défendre.

Alors ils échangèrent un long et ardent baiser!....

Cependant, la jeune femme se dégagea et fit asseoir Picare à côté d'elle sur le divan.

Les ressorts usés de ce meuble résonnèrent d'un cliquetis inquiétant sous le des deux amoureux.

Mais Pierre était trop passionnément épris pour s'apercevoir de ce détail, non plus que de l'usure et du rapiécetage de l'étoffe algérienne qui s'effiloquait en maint endroit.

Il avait ressaisi le fil de ses idées, il racontait ses nombreuses et infructueuses recherches, son chagrin inconsolable, et la violence de son tourment.

Et Carmen se bornait à répondre :

—Je vous avais bien promis de vous rejoindre, pourtant.

Maintenant qu'il l'avait retrouvée, il voulait entrer dans sa vie, savoir qui elle était.

—Je ne suis pas libre,—se bornait-elle à répondre.

Et elle ajouta avec hésitation :

—Je suis mariée !

Pierre s'en doutait. Ce vieux monstre au bras duquel il l'avait aperçue, l'homme âgé à l'air méchant et dur, c'était son mari.

Puis comme il la pressait, elle se jeta à son cou, et avec des larmes dans la voix, elle lui murmura à l'oreille :

—Je suis horriblement malheureuse!....

Un bruit léger, imperceptible, arracha Pierre à son extase.

Le regard et l'oreille d'un amoureux sont toujours en éveil.

Il lui sembla qu'on avait marché dans la pièce voisine, qu'une porte avait légèrement grincé,....

Il ne s'était pas trompé,

L'une des portières, qui dissimulait une porte située en face du divan, venait de frissonner.

Par l'interstice, passait un objet dont il ne parvint pas immédiatement à reconnaître la forme.

Mais son incertitude fut de courte durée.

Ce qui traversait ainsi, soulevant faiblement le rideau, c'était une main tenant un revolver!....

Et le canon de l'arme visait Carmen! Pierre était brave.

Il se jeta en avant, faisant à la jeune femme un rempart de son corps.

Le bras s'allongeait!... le doigt pressait la détente.

Pour la seconde fois, d'un mouvement plus brusque que la pensée, Pierre s'élança, et arrachant violemment le pistolet, le jeta à travers la chambre.

La portière dans ce mouvement s'était soulevée et glissait sur sa tringle, et Pierre de Noignes se trouva en présence de l'homme qu'il avait vu sortir quelques instants auparavant.

—Misérable!—s'écria celui-ci,—larron d'honneur!.... J'en étais sûr!....

Et il ajouta en pénétrant dans la chambre et en cherchant à s'emparer de nouveau de son arme:

—Je vais vous tuer comme un chien!.... Elle! et vous!.... J'ai la loi pour moi. Je suis le mari de cette infâme!....

Une lutte s'engagea entre les deux hommes!

Le mari, bien que paraissant âgé, était encore d'une singulière vigueur.

Il avait passé ses doigts osseux autour du cou de Pierre et cherchait à l'étrangler.

Mais celui-ci se défendait avec une énergie furieuse.

Il avait saisi son ennemi à bras-le-corps et l'étreignait de toutes ses forces décuplées par la colère.

Le vieux lâcha prise pour le saisir de nouveau, et ils roulèrent sur le plancher, se tordant, retombant l'un sur l'autre, se relevant pour retomber encore.

Pierre était plus léger et plus alerte, sinon plus solide.

Durant l'espace d'un éclair ils s'étaient séparés.

Pierre profita de cet instant si court pour s'emparer du pistolet qui avait roulé dans un coin et, ouvrant la fenêtre, il jeta l'arme dans la rue:

Son adversaire, proférant des imprécations et des blasphèmes, s'était de nouveau jeté sur lui en répétant :

— Peu importe!.... Vous n'échapperez ni l'un ni l'autre!.... J'ai un couteau!....

Pierre de Noignes, au moyen d'un bond de côté, échappa à l'étreinte de son ennemi, et soulevant le divan, le plaça entre eux deux.

Carmen s'était réfugiée dans un coin.

Durant toute cette scène, elle n'avait pas prononcé une seule parole.

— Monsieur, — fit le jeune homme d'un ton calme et énergique, — je vous préviens que je ne vous laisserai assassiner personne, pas plus madame que moi. Je pouvais me défendre avec votre revolver, j'ai préféré le jeter par la fenêtre. Maintenant, puisque vous êtes le mari de madame, bien qu'elle n'ait rien à se reprocher, je reconnais que vous pouvez vous trouver offensé par ma présence, à cette heure, chez vous; je suis tout prêt à vous en rendre telle réparation que vous jugerez convenable.

Le vieux eut un ricanement sinistre.

—Une réparation!.... Un coup d'épée!.... Et moi blessé!.... Cette drôlesse s'en irait bras dessus bras dessous avec vous!.... Et tous deux, vous vous moqueriez de moi!.... Avouez que je serais pas trop bête!.... Non! non!... ce que je veux!.... C'est vous tuer! tous les deux!.... à commencer par elle!....

—Fuyez!.... Pierre!.... cria Carmen!.... laissez-moi!....

En même temps, des larmes... de vraies larmes, roulaient sur ses joues.

Ces paroles portèrent l'exaspération du mari à son comble.

Il s'élança et donna un tour de clef à la porte par laquelle Pierre avait pénétré dans l'appartement.

—Tranquillisez-vous donc, monsieur, —fit le jeune homme de plus en plus calme,—je n'ai nullement l'intention de m'échapper et de laisser madame sans défense. Je resterai ici!... Et, moi vivant, vous ne toucherez pas à l'un de ses cheveux!....

—Nous verrons bien!—ricana le vieux.

Et pendant quelques secondes, il disparut dans la pièce voisine, et revint un couteau-poignard à la main.

Mais pendant sa courte absence, Carmen s'était rapprochée de Pierre, et appuyant ses lèvres brûlantes contre l'oreille du jeune homme :

— Pierre, — murmura-t-elle,—pour me sauver, pour racheter ma vie, car elle ne va plus être qu'un long martyre, offrez-lui de l'argent!... c'est un misérable, il acceptera le marché!

Pierre ne s'arrêta pas à ce que ces paroles pouvaient avoir d'étrange.

Il ne pensait qu'à une chose.

Même au prix de sa vie, il voulait sauver celle qu'il avait compromise.

Regardant le mari bien en face, il lui dit, en s'emparant d'une chaise qu'il fit tournoyer au-dessus de sa tête :

—Je vous préviens que vous ne me faites pas peur le moins du monde avec votre couteau. Et si vous faites un pas, soit vers moi, soit du côté de madame, je vous préviens que je vous assomme!....

Tenez-vous le pour dit.—si vous ne voulez pas que je me mette à votre disposition, proposez-moi autre chose. Toutes vos conditions, je les accepterai.

Quant à nous laisser égorger! n'y comptez pas.

L'autre hocha la tête d'un air de doute; mais les dernières paroles du jeune homme le calmaient cependant d'une façon sensible.

—Mes conditions!.. mes conditions!.. C'est bientôt dit,—gronda-t-il,—et une fois le dos tourné!.. je connais cette histoire!.. Je vous baise les mains!....

Pierre releva la tête d'un air hautain :

—Je vous ai dit que j'accepterais vos conditions!....

Je vous le répète!.., J'en prends l'engagement sur l'honneur.

—Nous allons bien voir!—répliqua le mari en rentrant son couteau, tandis que de son côté Pierre déposait sa chaise,—oui! nous allons bien voir! aussi bien!.. Ce serait ridicule de mettre des préjugés et de la délicatesse quand la partie est aussi inégale. Je suis vieux et vous êtes jeune, vous êtes riche et je suis pauvre!.. Frapper à la bourse! c'est encore le plus sûr moyen de punir tous ces beaux fils qui se faufilent dans les familles pour séduire les femmes et déshonorer les maris!.. Je vous tiens mon gentilhomme et vous payerez.

—C'est entendu,—répliqua Pierre, en ne pouvant réprimer une grimace de dégoût.

Mais le mari, avec son air de fouine, ses yeux de chat sauvage, et son nez en bec d'oiseau de proie, se souciait peu de l'opinion de Pierre de Noignes.

Il sortit encore de la chambre, et revint aussitôt avec une petite table chargée de deux bougies, d'un encrier, qu'accompagnaient des plumes et une liasse de papiers timbrés.

—Vous allez me souscrire. — fit-il, en laissant voir dans ses yeux glauques, une lueur rapace,—cinq lettres de change de dix mille francs chacune.

Le jeune homme ne se dit pas que cela faisait bien, d'après Barrême, cinquante mille francs, il ne se demanda point où il pourrait se procurer cette somme.

Il accepta sans hésiter.

S'asseyant devant la table, il se disposa à écrire les cinq lettres de change.

—Quel nom faut-il mettre,—demanda-t-il à l'homme qui le faisait ainsi *chanter*.

—Oauis! — répondit celui-ci.— Mon nom ne fait rien à l'affaire. Des lettres de change en mon nom, pour monsieur votre père et madame votre mère,—actuellement il se montrait plein de formes,—se refusent de payer et me fassent traduire en justice pour séquestration, extorsion de signature et le reste.— Je connais la loi!.. Non! non! Passez les lettres de change, je vous prie, au nom de l'agence Belmar-Montor, rue Sainte-Anne. Et, quand vous aurez fini, vous voudrez bien accompagner les billets d'un petit écrit ainsi :

"Ayant perdu une forte somme au "jeu, je, soussigné, reconnais que l'a-"gence Belmar-Montot a consenti à "m'avancer la somme de cinquante "mille francs sur ma seule signature."

Pierre écrivit sous la dictée et signa sans soulever une seule objection."

Lorsqu'il eut terminé, il regarda droit dans les yeux l'homme qui venait de lui extorquer ainsi sa signature et il lui dit, d'un ton qui n'admettait pas de réplique :

—Maintenant, à mon tour de vous dicter mes conditions : vous avez cinquante mille francs de lettres de change à moi, c'est fort bien. Mais en retour, vous allez m'offrir l'hospitalité dans cette chambre le reste de la nuit.

L'homme stupéfié ne savait où il voulait en venir.

Pierre poursuivit :

—Vous m'avez menacé d'assassiner votre femme, et je tiens à vous mettre dans l'impossibilité d'accomplir ce crime. A l'heure qu'il est vous avez, au nom de la loi, le droit de la tuer, ma présence en cette chambre vous ferait acquitter. Il faut que je vous place, jusqu'à demain, dans l'impuissance de lui faire aucun mal. Vous trouverez donc bon de me voir passer la nuit à côté de vous.

Et il fut fait ainsi.

Pierre se tint dans cette pièce jusqu'au grand jour, jusqu'à neuf heures, surveillant cet homme dont il ignorait le nom.

Celui-ci, du reste, s'accommoda parfaitement de la situation. Sans plus de façon, il s'étendit sur le divan, sans se préoccuper de la présence de Pierre, et s'endormit d'un sommeil paisible.

Carmen s'était retirée sans bruit, poursuivie par un long regard du jeune homme qui la plaignait de tout son cœur d'être dans les mains d'un pareil misérable!....

Vers les neuf heures du matin, sans mot dire, sans honorer son adversaire d'un salut, il sortit de la maison, relevant le collet de son par-dessus, pour dissimuler tant bien que mal le désordre de sa toilette.

Une fois dans la rue, il se demanda ce qu'il allait faire?

En outre de son escapade de la nuit qui lui attirerait la plus épouvantable des scènes si elle venait à être connue de son père, il se trouvait avec quelques louis seulement dans sa poche pour faire face au payement d'une dette écrasante.

La sévérité inflexible du comte lui enlevait, toute idée de se confier à celui-ci. Que faire? A quel saint se vouer? D'ailleurs il n'osait confesser, par amour-propre, qu'il était tombé dans un odieux traquenard et il demeurait perplexe, "honteux comme un renard qu'une poule aurait pris."

En somme il n'osait pas rentrer lui; et après avoir rendu visite à plusieurs de ses camarades, qui lui rirent au nez, lorsqu'il leur demanda s'ils pouvaient venir à son secours dans des proportions aussi effrayantes, il rôdait autour de la Bourse sur l'un de ses amis lui avait dit que là, peut-être, il pourrait rencontrer [illegible] de lui indiquer un prêteur ou un usurier.

Ceux auxquels il s'adressa lui tournèrent le dos, ou lui firent des conditions tellement fantastiques, en réclamant en outre l'appui de deux autres signatures, qu'il finit, en désespoir de cause, par se décider à revenir rue de Lisbonne.......

Montbreuil avait adressé à la comtesse un signe imperceptible pour la prier de le laisser seul quelques instants avec le jeune homme.

Mme de Noignes qui avait les yeux fixés sur son frère le comprit aussitôt, et le brave Antoine se trouva en tête-à-tête avec Pierre.

Il n'y alla point par quatre chemins et attaqua immédiatement le taureau par les cornes.

Le temps pressait, M. de Noignes pouvait rentrer, il ne fallait pas qu'il trouvât son fils dans ce désordre et cet état d'exaspération.

En quelques mots pleins de bonté et de franchise, il sut gagner la confiance du jeune homme et parvenir à le calmer.

Et il le conjura de lui conter sa mésaventure, lui parlant au nom de son propre passé, des sottises qu'il avait commises durant sa propre jeunesse.

Il en avait fait des boulettes!.... il les connaissait toutes!.... il savait bien ce qu'il en était!......

Tant et si bien que Pierre se laissa aller à faire au brave Antoine la confidence complète du guet-apens dans lequel il était tombé.

Le jeune homme dans la perplexité où il se démenait, ne demandait qu'à parler, qu'à trouver un être généreux qui lui vint en aide.

—Ayez confiance en moi,—lui dit Antoine en prêtant l'oreille,—je réponds de tout.

Mme de Noignes rentrait au salon sur ces entre, faites et, tandis que Pierre allait enfin réparer le désordre de sa toilette.

—Eh bien !—demanda-t-elle.

(*A continuer.*)

Aphorisme d'un contribuable :

"Le plus mauvais livre des temps modernes est le livre..... de la dette pu-